

tement du trésor, avec salaire de \$600 par année, sujet cependant à l'examen ordinaire.

Il est aussi

Résolu : Que M. Edouard Lavallée, commis temporaire nommé en remplacement de M. Léo Girard dans le bureau du trésorier, soit placé sur la liste des employés permanents.

22.—Etant prise en considération la question d'organiser une réception au Choeur Sheffield qui devra visiter Montréal, le 3 novembre prochain,

M. l'échevin Sadler suggère qu'un lunch soit donné en l'honneur des visiteurs, et il déclare qu'un crédit de \$500 devrait être affecté à cette fin.

Il est

Résolu : D'approuver la suggestion de M. l'échevin Sadler, pourvu que les fonds nécessaires soient votés par le Conseil.

Il est aussi

Résolu : De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un montant de \$1,900 soit pris à même le fonds de réserve et mis à la disposition de la Commission des Finances, pour fins de réceptions.

24.—Est soumis, par le trésorier de la Ville, l'état suivant de la caisse pour la semaine finissant le 26 octobre 1908 :

Déboursés	\$ 70,161	
Intérêt payé à Londres	340,793	
		\$410,954
Encaisse aux banques, oct. 22, 1908	23,228	
Recettes	105,491	
		128,719
Découvert		\$282,235

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

COMMISSION DE LEGISLATION

Compte rendu de l'assemblée du 27 octobre

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Lavallée, Sadler, Clearihue, Dagenais, Larivière, J.-B.-A. Martin, Proulx, Couture, Lévesque, Mercier, Mount, O'Connell.

Il est proposé par M. l'échevin Sadler et

Résolu : Que M. l'échevin Lavallée soit nommé président.

Le rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, tel qu'amendé par la résolution de M. l'échevin Yates, est alors pris en considération.

M. l'échevin L.-A. Lapointe

Propose : De faire rapport au Conseil qu'il n'est pas opportun d'adopter maintenant ce rapport, mais de recommander qu'une loi générale soit demandée pour autoriser le Conseil à pourvoir à des cas de cette nature, tels que celui en question et autres tels que sinistres, conflagrations et autres cas fortuits, et à souscrire et accorder des allocations pour des fins d'intérêt public et de charité, et que, tous les ans, une certaine proportion du fonds de réserve soit affectée à ces fins, mais que le vote des 2/3 de tout le Conseil soit requis en pareil cas.

M. l'échevin Dagenais propose en

Amendement : Que tous les mots, après le mot "rapport," dans la troisième ligne de la motion, soient retranchés et remplacés par les mots suivants : "Et que cette Commission est d'opinion que, dans l'intérêt général des employés permanents de la Cité, il serait préférable, afin de pourvoir à pareils cas, d'établir un fonds de réserve", et que la motion, ainsi amendée, soit adoptée.

M. l'échevin Mercier propose en

Sous-amendement : Que rapport soit fait au Conseil simplement pour recommander que le rapport de la Commission soit adopté jusqu'à concurrence d'une année de salaire, depuis le 1er novembre, conformément à l'amendement de M. l'échevin Yates.

the Treasurer department, at a salary of \$600 per annum, subject nevertheless to usual examination.

It was also

Resolved : That temporary clerk, Mr. Edouard Lavallée, who was appointed to replace Mr. Léo Girard, in the treasurer's office, be put on the list of permanent employees.

22.—The question of extending courtesies to the Sheffield Choir, which will visit Montreal on the 3rd November next, being considered,

Alderman Sadler suggested that a luncheon, be given in honor of the visiting choir, and he stated that an appropriation of \$500 would be necessary for that purpose.

It was

Resolved : That Alderman Sadler's suggestion be approved of, provided the funds will be voted by the Council for that purpose.

It was also,

Resolved : To report to Council recommending that an amount of \$1,900 be taken from the reserve fund and put at the disposal of the Finance Committee, for reception purposes.

24.—The following cash statement for the week ending 26th October 1908, was submitted by the City treasurer.

Disbursements	\$ 70,161	
Interest in London	340,793	
		\$410,954
Cash in Banks, Oct. 22 1908	23,228	
Receipts	105,491	
		128,719
Overdraft		\$282,235

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

LEGISLATION COMMITTEE

Report of meeting held the 27th of October.

Present: Ald. L.-A. Lapointe, Lavallée, Sadler, Clearihue, Dagenais, Larivière, J. B. A. Martin, Proulx, Couture, Lévesque, Mercier, Mount, O'Connell.

It was moved by Ald. Sadler and

Resolved : That Ald. Lavallée be appointed chairman.

The Fire and Light Committee's report, as amended by Ald. Yates resolution, was then considered.

Ald. L. A. Lapointe

Moved : That a report be made to Council station it was not advisable to now adopt the said report, but to recommend that a general law be asked in order to authorize Council to provide for similar cases to the one in question, and others such as disasters, conflagrations and other accidents, and to subscribe and grant allocations in the public interest and for charitable purposes, and that, every year, a certain proportion of the reserve fund be voted for said purpose, but that a vote of two thirds of the whole Council be required in such cases.

Ald. Dagenais moved in

Amendment : That all the words after the word "report", in the third line of the motion, be struck and replaced by the following words: "And that this Committee is of opinion, that in the general interest of the City's permanent employees, it would be preferable, so as to provide for such cases, a reserve fund", and that the motion, so amended, be adopted.

Ald. Mercier moved in

Sub-amendment : That a report be made to Council merely to recommend that the Committee's report be adopted but for one year's salary, according to the amendment of Ald. Yates.